COMMUNE DE

Cabannes

volat fama per orbem

Lettre d'Informations
Municipales et Associatives

Février 2019

ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de l'Épicerie Sociale et Solidaire de Cabannes. Des livraisons à domicile sont mises en place en cas d'impossibilité de déplacement.

NOUVEAUX JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Jeudi de 10H à 18H

Renseignements auprès de Monsieur Tchoudé Palamassima aux horaires d'ouverture.

Épicerie Sociale et Solidaire - 3 rue de l'Horloge 13440 Cabannes

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Au cours du premier trimestre, les premiers logements sociaux au coeur du village seront livrés. Afin d'en bénéficier,, nous vous invitons à constituer des dossiers de demande auprès du C.C.A.S.
Deux possibilités s'offrent à vous pour effectuer votre demande de logement :

- **Sur Internet**

  En allant sur https://www.demande-logement-social.gouv.fr où vous pourrez effectuer votre demande de logement pour recevoir ensuite un numéro d'enregistrement à transmettre au C.C.A.S. en Mairie.

- **En Mairie**

  Il vous faudra retirer un dossier au CCAS en Mairie où la procédure à suivre vous sera expliquée.

Si un logement est disponible : votre dossier sera proposé à la commission d'attribution des logements.
Si aucun logement n'est disponible : votre dossier sera placé sur liste d'attente.

Attention :
Vous devez renouveler votre demande chaque année, un mois avant la date anniversaire figurant sur l'attestation d'enregistrement.

RENSEIGNEMENTS
Sylvie Féraud
C.C.A.S.
04 90 90 40 49

POLICE MUNICIPALE

Notre Mission...

Vous servir, Vous protéger, Vous informer.

Votre municipalité poursuit ses actions en vue de maintenir et d'améliorer votre qualité de vie au quotidien.

Des agents techniques municipaux assurent un SERVICE GRATUIT DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS, sur simple demande, en appelant le

04 90 95 30 58
(Services Techniques)

VERBALISATION
DÉPÔTS
SAUVAGES

Malgré la présence de ce service, les agents de la Police Municipale constatent régulièrement la présence de nombreux dépôts sauvages polluants.

Face à ces incivilités récurrentes, nos agents ont reçu pour mission d'identifier et de verbaliser les auteurs de ces actes inciviques..

SOYONS CITOYENS
RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT

Vous trouverez dans cette Lettre d'information, les modalités de collecte des déchets et encombrants sur votre commune.

Police Municipale

Notre Mission...

Vous servir, Vous protéger, Vous informer.

En vue des futures périodes de vacances scolaires, si vous souhaitez que votre domicile ou votre commerce bénéficie d'une vigilance accrue des forces de l'ordre durant votre absence, il vous suffit de déposer le formulaire de demande individuelle auprès de la Police municipale ou de la Gendarmerie.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

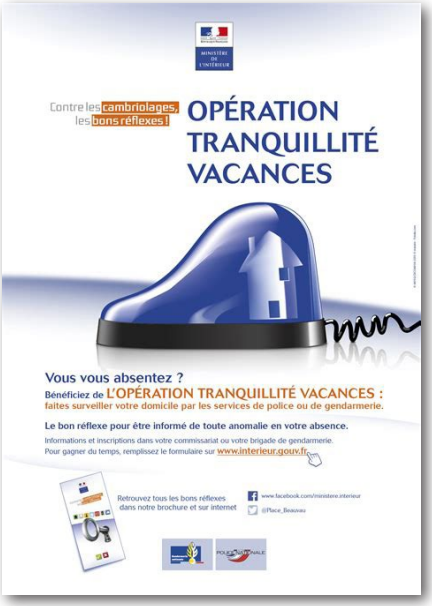

Téléchargez le formulaire
https://www.mairie-cabannes.fr/IMG/pdf/formulaire_otv_2016.pdf

Contact

Pour contacter la Police Municipale

NUMÉRO UNIQUE
04 90 90 40 41

Bureau de l'Emploi

De nombreuses offres d'emploi sont actuellement mises à votre disposition dans le hall d'entrée de la Mairie. N'hésitez pas à venir les consulter !

Pour plus de renseignements, contacter Sylvie FÉRAUD au Bureau de l'Emploi au 04 90 90 40 49.

Petit rappel ! Les permanences du Bureau de l'emploi sont sur **RENDEZ-VOUS** :

Mercredi et Jeudi 8H30/12H 13H30/16H

Les entreprises à la recherche de personnel peuvent également s'adresser au Bureau de l'emploi.

Jumelage

COURS D'ITALIEN

Des cours d'italien sont dispensés

Les **lundis** et **mercredis** à **18H30** - Espace Intergénérationnel « La Durance » - Salle Informatique.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Yves-Michel Guigues
Bureau Info Tourisme - Boulevard Saint-Michel
04 90 95 51 72
ym_ay@mairie-cabannes.fr

PERMANENCES

Opération Mutuelle pour Tous

La Mutuelle Générale d'Avignon organise de nouvelles permanences pour la Mutuelle de Village.

PROCHAINE PERMANENCE

MARDI 26 FÉVRIER 2019

sur rendez-vous en **Mairie Annexe** de 13H30 à 16H30.

Pour prendre rendez-vous, s'adresser à :

Mme Sylvie FÉRAUD (CCAS) - 04 90 90 40 49

ma mutuelle de village

La Médiathèque Léopold VIDAU vous propose diverses animations :

- ***« L'heure du Conte » pour les apprentis lecteurs*** *(à partir de 3 ans)*

  Venez découvrir et savourer des aventures merveilleuses sur les thèmes de la banquise et de l'ours polaire !

  Mercredi 6 février :
  - 10h-10h30 pour les Bout'Choux (3 à 6 ans)
  - 10h45-11h30 pour les 7 ans et plus

  Samedi 9 février de 10h15 à 11h pour les 3 ans et plus
  - 10h15-11h, pour les 3 ans et plus

- ***L'Atelier Créatif Jeunesse*** *:*

  Viens décorer et personnaliser ton futur sac pour emporter les livres de la Médiathèque chez toi.
  Mercredi 20 février à 15h, pour les enfants de 5 à 12 ans

- ***L'Atelier Dessin Mangas*** *:*

  Apprends à dessiner ton personnage de manga préféré.
  Samedi 2 février à 10h, pour les enfants à partir de 10 ans

- ***La Soirée Jeux Ados Murder Party*** *:*

  Vendredi 8 février de 20h à 22h, à partir de 13 ans.

Médiathèque Léopold Vidau

Pensez à vous inscrire pour participer aux animations !

au 04 90 90 47 96 ou en écrivant à
mediatheque@mairie-cabannes.fr

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Votre Municipalité a choisi d'apporter sa contribution et vos contributions au **Grand Débat National.**

Vous trouverez à votre disposition dans un espace dédié, installé à l'accueil de la Mairie, la documentation nécessaire (à consulter sur place) sur les quatre grands thèmes de discussion, proposés par le Président de la République :

- Fiscalité et dépenses publiques
- Organisation de l'État et des Services publics
- Démocratie et Citoyenneté
- Mobilité et Transition écologique

Un formulaire de participation est à votre disposition en Mairie ou en ligne sur :

https://www.mairie-cabannes.fr/Grand-Debat-National-exprimez-vous.

Vous pouvez également participer en ligne sur le site mis en place par le gouvernement : https://granddebat.fr/pages/partagez-vos-propositions

Dimanche
3
Février

L'Association **«Les Cigalouns»** organise son

GRAND LOTO

À 14H30

CENTRE SOCIOCULTUREL GABRIEL CHAINE

DEUX PANIERS GARNIS À CHAQUE PARTIE

Nombreux lots : petit électroménager, blender, grille-pain, crêpière...

Plus de renseignements
07 82 44 62 65

Emploi

4ÈME
FORUM OBJECTIF EMPLOI

La Mairie et la Bureau de l'Emploi organisent le

4ème FORUM OBJECTIF EMPLOI

MARDI 5 FÉVRIER

De 9H à 13H

au Centre Socioculturel Gabriel Chaine

- Rencontres avec les entreprises (offres d'emploi)
- Offres de Formation
- Découverte des secteurs de l'Agriculture, du BTP, de l'Agroalimentaire, de l'Aide à la Personne, de la Vente...
- Opportunités de recrutement des Forces Armées

PLUS D'INFORMATIONS
SYLVIE FÉRAUD AU 04 90 90 40 49
OU SUR
WWW.MAIRIECABANNES.FR

Les Cigalouns

GRAND LOTO

DE L'ASSOCIATION «LES CIGALOUNS»

DIMANCHE 3 FÉVRIER

14H30

CENTRE SOCIOCULTUREL
Gabriel Chaine

DEUX PANIERS GARNIS A CHAQUE PARTIE

NOMBREUX LOTS : PETIT ÉLECTROMÉNAGER, BLENDER, GRILLE-PAIN, CRÊPIÈRE, ETC..

Relais Assistants Maternels Alpilles Montagnette

PLANNING DES PERMANENCES 2019

Le RAM Alpilles Montagnette est présent sur la commune le 2ème vendredi de chaque mois au Centre Socioculturel Gabriel CHAINE (salle de danse au 1er étage).

PERMANENCES 2019

- 08 février 2019,
- 08 mars 2019,
- 12 avril 2019,
- 10 mai 2019,
- 14 juin 2019.

Lieu d'écoute, de rencontre et d'accompagnement au service des parents, des assistants maternels et des enfants.

Il vient compléter l'offre proposée sur la commune en renforçant la qualité de l'accueil individuel. Animé par une professionnelle de la petite enfance, ce service de proximité constitue un trait d'union entre les parents et les professionnels.

Renseignement et demande de rendez-vous :

Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette

04 90 24 33 55 ou 06 85 49 72 47

relaisalpillesmontagnette@gmail.com

https://www.mairie-cabannes.fr/Permanences-2017-2018

VIDE-GRENIER Association Familles Rurales

L'Association Familles Rurales de Cabannes organise la 11ème édition de son

VIDE-GRENIER PUÉRICULTURE

0-10 ANS - JOUETS ET VÊTEMENTS ENFANTS

SAMEDI 02 MARS 2019 DE 9H À 17H

AU CENTRE SOCIOCULTUREL

L'occasion de vendre ou dénicher de bonnes affaires !

RÉSERVATION OBLIGATOIRE à partir du 07 janvier 2019 au 07 78 84 71 91

RECENSEMENT CITOYEN

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.
S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

POURQUOI, QUAND ET COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

POURQUOI ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

QUAND ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

COMMENT ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (la commune de CABANNES adhère à ce service en ligne).
Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

RECENSEMENT CITOYEN

Une fois recensé, le jeune obtient une Attestation de Recensement indispensable pour l'inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). ATTENTION, il n'est pas délivré de duplicata.
Passé un an, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).
Connaître cette étape et la faire connaître est important
C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

EN CAS D'ABSENCE DE RECENSEMENT

- Le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer.
- Il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans.
- Il ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

CONTACTER LE CSN

(Centre du Service National)

04 91 01 52 46

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Base de Défense Marseille-Aubagne
Centre du Service National de Marseille
111, avenue de la Corse
BP 40026 13568 MARSEILLE Cedex 02

Bienvenue !
aux
Nouveaux
Arrivants
sur
la Commune

Vous venez de vous établir sur la commune au cours de l'année 2018, en tant que locataire ou propriétaire ; je souhaiterais vous rencontrer en Mairie afin de vous présenter notre village, nos services municipaux et pouvoir dialoguer tout simplement avec chacune et chacun d'entre vous.

Pour cela, il vous suffit de retourner le coupon-réponse ci-contre à l'accueil de la Mairie afin que nous puissions vous contacter et vous indiquer la date prévue pour cette rencontre au cours de laquelle j'aurais le plaisir de vous faire découvrir notre collectivité et l'ensemble des services à votre disposition.

Le Maire,
Christian Chasson

Retrouvez de nombreuses informations utiles sur

https://www.mairie-cabannes.fr/Je-m-installe-a-Cabannes

Nouveaux Arrivants sur la Commune 2018

Nom : ..... Prénom : .....

et

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Dimanche
10
Février

12ÈME SALON TOUTES COLLECTIONS

Timbres, cartes postales, télécartes, pin's, disques, vieux papiers, livres, fèves, jouets, pièces de monnaies, minéraux, parfums, insignes, etc...(sauf armes) organisé par le Sporting Olympique Cabannais

9H à 18H

Centre socioculturel Gabriel Chaine

Buvette et restauration rapide sur place

Entrée gratuite

Renseignements au 04 90 95 25 20
(Heures Repas)

Vendredi
22
Février

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES à la Chapelle Saint Michel :

- Des «Amis de l'Orgue » à 17H30 suivie
- De l'assemblée générale des «Amis de Saint-Michel» à 18H.

Samedi
23
Février

PETIT-DÉJEUNER offert par le Club Taurin Paul Ricard «Lou Prouvenço» **à tous les membres du club et aux sponsoirs.**

À partir de 9H - Salle des Arènes

Renseignements au 04 90 95 21 58

Jeudi
28
Février

La Mairie offrira à nos Aînés, comme chaque année, une journée particulière avec le traditionnel

REPAS DES AÎNÉS
JEUDI 28 FÉVRIER 2019
à 12H au Centre Socioculturel Gabriel Chaine

Renseignements auprès de
Véronique Rolland
04 32 61 47 97

Cabannes

La Médiathèque Léopold VIDAU vous propose

une Soirée spéciale Jeux Ados

Qui a tué la bibliothécaire ?

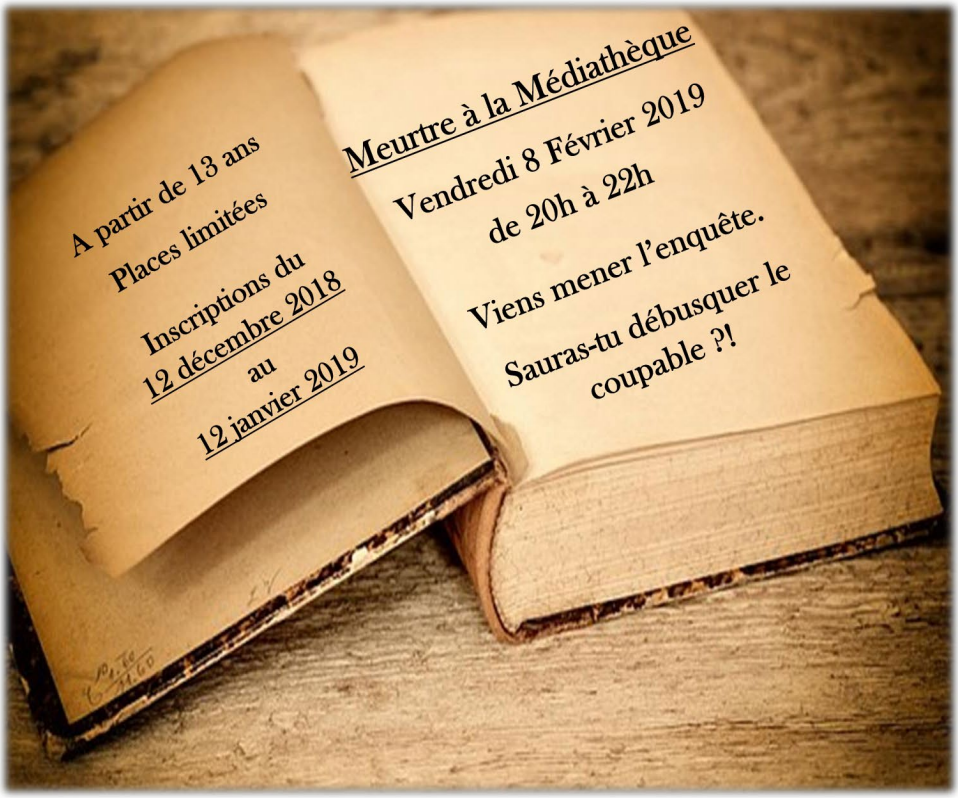

Soirée animée par Blanche GUIGUES et Elodie AUJOULAT

Renseignements

Médiathèque Léopold VIDAU
Espace Intergénérationnel La Durance
13 440 CABANNES

Tél : 04 90 90 47 96
mediatheque@mairie-cabannes.fr

COMMUNE DE Cabannes
volat fama per orbem

DIMANCHE 10 FÉVRIER

ORGANISÉ PAR LE S.O.C.

12ème SALON

Toutes collections

9H-18H

CENTRE SOCIOCULTUREL
GABRIEL CHAINE

Timbres
Cartes postales
Disques, livres,
monnaies, fèves...

ENTRÉE GRATUITE

INSCRIPTIONS ET
RÉSERVATIONS
04 90 95 25 20 (HR)

C'est le GRAND FROID chez les Marmoussets

DU 11 AU 22 FEVRIER 2019

Les inscriptions débutent

Lundi 21 janvier 2019 au bureau

du Guichet Unique

ou Via le portail famille

4 jours minimum obligatoire par semaine

Attention places limitées

COMMUNE DE Cabannes

volat fama per orbem

ALLOCATIONS FAMILIALES

CABANNES

VIDE-GRENIERS PUERICULTURE

0 à 10 ans

Jouets, Vêtements, Puériculture

SAM 2 MARS

9 h – 16 h

Centre Socioculturel

RESERVATION OBLIGATOIRE :

07.78.84.71.91

Organisé par La crèche de Cabannes (AFR)

Cette affiche sera enlevée le lendemain de la manifestation

CABANNES

Centre socio-culturel Gabriel Chaine

LOTO

Di. 3 MARS - 15H

+ de 3000 € de lots

BONS ACHAT – LOTS GOURMANDS – JAMBONS CRUS – FILETS GARNIS –

LOTS BEAUTE – LOISIRS - CUISINE CREATIVE…

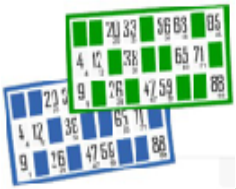

Partie Arlésienne

1 RUBAN à gagner

1 CARTON OFFERT AUX PERSONNES EN COSTUME

4€ carton – 10€ les 3 – 20€ les 7

Ouverture des portes 14h

Organisation LI RECOULETO

CLUB LE GALOUBET CABANNES

Nous accueillons tous les Séniors à partir de 55 ans, si vous êtes à la retraite ou votre conjoint, les lundis de 13H30 à 17H30 de mi-septembre à mi-juin à l'ESPACE INTERGÉNÉRATIONEL « La Durance » à CABANNES.

Nous vous proposons diverses activités :

Jeux de loto, jeux de cartes, jeux de société, gouters, repas de printemps et de fin d'année, avec animation dansante, sorties découverte à la journée, et, de nombreux voyages à travers le monde.

ES 13 et le club le galoubet, remet chaque fin d'année un colis de Noël à chaque adhérent.

$$

Nous vous proposons également des cours de danses en ligne avec une danseuse professionnelle, tous les vendredis de 16 h à 17 h au centre Socioculturel Gabriel Chaine (salle de danse) de Cabannes au prix de 4 euros l'heure.

Adhésion annuelle au club de 15 euros pour E S 13 et 5 euros pour le club le Galoubet.

Pour venir nous rejoindre, il suffit de vous inscrire soit en venant nous rencontrer au club le lundi après-midi, soit en nous contactant par téléphone :

06 73 25 01 25 ou 06 64 00 32 27

$$$

Développement Durable

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Depuis le 17 décembre, une borne de recharge électrique accélérée est à la disposition des propriétaires de véhicules électriques, place de la Mairie.

Plus d'informations sur

www.alizecharge.com ou sur l'application SMARTPHONE ALIZÉ (ANDROID ET APPLE STORE).

Développement Durable

ESPACE INFO ÉNERGIE

L'Espace Info Energie (EIE) du Pays d'Arles est présent dans votre commune depuis le mois d'octobre 2018. Si vous avez un projet de Rénovation de l'Habitat (Isolation, Chauffage…) n'hésitez pas à venir demander un conseil gratuit et neutre à notre Conseillère EIE.

Elle vous guidera dans vos choix techniques mais aussi dans les démarches pour les aides financières auxquelles vous pouvez avoir droit.

Les permanences se tiennent le **1er jeudi** de chaque mois de **9H30 à 12H.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS

WWW.INFOENERGIE-PAYSARLES.FR

Vous intervenez souvent lors d'un projet de rénovation ?

Avec les feuillets ci-joint, vous pourrez informer vos interlocuteurs sur ce service gratuit et indépendant qui accompagne les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique.

Qu'est ce que l'Espace Info Energie du Pays d'Arles ?

C'est un service financé par :

- l'Etat (à travers l'ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie),
- le Conseil Départemental des Bouches du Rhône,
- les collectivités territoriales (Terre de Provence Agglomération, la ville d'Arles, Tarascon).

La conseillère de l'Espace Info Energie accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique.

- Elle donne des conseils neutres et gratuits.
- Elle apporte une expertise technique au projet,
- Elle informe sur les aides financières en vigueur,
- Elle guide vers les artisans agréés RGE.

Pourquoi ce site internet ?

- Il existe une multitude de sites marchands pas toujours fiables sur le thème de la rénovation énergétique.
- Aujourd'hui 80 % des personnes qui nous contactent sont des particuliers qui ont un projet et recherchent des informations sur le net ! C'est pourquoi nous avons créé un site qui répond à leurs attentes.

Alors n'hésitez pas à rendre service à vos interlocuteurs en relayant cette information !
Nous restons à votre disposition pour tous compléments d'informations.

RENCONTRER UN CONSEILLER
Voir la liste des permanences sur www.infoenergie-paysarles.fr

04 90 96 43 86
Prendre conseils par téléphone

DEMANDER UN CONSEIL PERSONNALISÉ
contact@infoenergie-paysarles.fr

© Création graphique - www.studio-design.fr

www.jardiner-autrement.fr

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX pour ma santé et la planète**

MON BALCON *sans pesticides*

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur **www.jardiner-autrement.fr**

**fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide…*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉCOPHYTO JEVI | RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BIODIVERSITÉ. TOUS VIVANTS !

Déchets Ménagers

Le ramassage des **déchets ménagers** s'effectue sur les voies publiques à raison de trois fois par semaine pour la zone agglomérée (centre ville) et deux fois par semaine pour la campagne.

La collecte est effectuée entre 5H et 12H, aucun ramassage ne sera effectué en dehors de la planification suivante :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Zone Agglomérée	X		X		X
Campagne		X		X	

Tri Sélectif

Le **Tri sélectif** consiste à collecter certains déchets recyclables préalablement triés en vue d'être valorisés en étant recyclés et qui doivent être déposés dans les sacs jaunes spécialement et exclusivement prévus pour cette collecte. Les sacs jaunes sont mis à disposition par la collectivité gratuitement à l'accueil de la Mairie et aux services techniques (14 Route de Cavaillon).

Pour les quantités importantes de carton, la présentation à la collecte en paquets ficelés est acceptée à condition que les cartons soient entièrement vidés, compactés et correctement pliés.

	Mardi	Mercredi
Zone Agglomérée	**Sortir les sacs jaunes à partir de 19H**	Collecte à partir de 5H
Campagne		

Les sacs jaunes déposés sur la voie publique en dehors des horaires et fréquences de collecte et dont le contenu ne serait pas conforme, pourront faire l'objet d'une verbalisation par la Police Municipale.

Déchetterie de Mollégès

La déchetterie est ouverte aux particuliers.

Horaires d'ouverture	
MATIN	du mardi au samedi - 8H - 12H
APRÈS MIDI	du 1er juin au 30 septembre Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi - 14H - 18H
	du 1er octobre au 31 mai Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi - 14H - 17H

Chemin du Mas Robin - 13940 MOLLÉGÈS

Téléphone : 04 32 62 09 23

Ramassage des Encombrants

Deux fois par semaine, le service propreté effectue une collecte des objets dits «encombrants». **Ce service est réservé aux particuliers et plafonné à un volume de 1m³/foyer/an.**

L'enlèvement est réalisé sans frais uniquement sur rendez-vous auprès des Services Techniques. 04 90 95 30 58 et s'effectue les LUNDIS et JEUDIS.

Déchets Verts

Le ramassage des déchets verts résultants d'une tonte ou d'une taille, devant votre domicile, est en place sur l'ensemble de la commune.

Le volume enlevé est de 1m³/jour/habitation/ période de ramassage.

Aucun déchet vert produit par une entreprise ou un artisan ne sera collecté par les services de la commune.

Les branches doivent être présentées en fagots bien ficelés n'excédant pas 20kg. Les feuilles ainsi que le gazon doivent être enfermés dans des sacs poubelles et en aucun cas dans les sacs jaunes de tri. Aucune inscription préalable n'est nécessaire sauf si le lieu n'est pas visible depuis la voie principale (ex. impasse) dans ce cas s'adresser directement aux services techniques au **04 90 95 30 58**.

PÉRIODES DE RAMASSAGE des DÉCHETS VERTS

du 15 avril au 15 juin

du 15 septembre au 15 novembre

En dehors de ces deux périodes, il vous appartient d'acheminer par vos propres moyens vos déchets verts à la déchetterie de Mollégès.

Les jours de ramassage sont répartis par secteur selon la façon suivante :

	Lundi après-midi	Mardi matin	Mercredi matin	Vendredi toute la journée
Zone I	Centre Ville			
Zone II		Lot. le Pavillon Hameau des Lavandes Hameau des Romarins Lot. les Flamants Roses		
Zone III			Lot. le Devens Résidence la Durance Lot. les Vergers Lot. le Mazet Lot. le Troussa Campagne d'Éole	
Zone IV				Lot. le Vatican Lot. la Plaine Lot. la Durance Lot. les Castors Lot. la Pommeraie Lot. Saint-Roch Lot. le Clos du Mazet Lot. le Pré de Marion Lot. le Pré Saint-Roch Lot. lou Souleù Lot. le Clos des Bruyères

Les déchets doivent être déposés UNIQUEMENT à l'extérieur devant le domicile la veille au soir ou le matin mais en aucun cas après le passage de la tournée.

Brûlage INTERDIT

Sauf exception, le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit partout et toute l'année.

Chez les particuliers, les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires, sont considérés comme des déchets verts. Leur combustion est interdite, en raison des troubles de voisinage et de pollution qu'elle occasionne ; ils doivent donc être, autant que possible, compostés sur place, ou éventuellement amenés à la déchetterie.

Pour les agriculteurs et dans les zones soumises à l'obligation légale de débroussaillement, le brûlage est autorisé uniquement d'octobre à mai, sous certaines conditions.

SERVICES TECHNIQUES

14 ROUTE DE CAVAILLON

Téléphone : 04 90 95 30 58 **Fax :** 04 32 61 45 18

Courrier électronique : services.techniques@mairie-cabannes.fr

Responsable : Patrick Macioci **Secrétariat :** Véronique Brun

Agents en charge des collectes déchets verts/encombrants

Pascal PUJADES - Jean-Marc COLLART

COMMUNE DE Cabannes

volat fama per orbem

Hôtel de Ville - 13440 CABANNES
Téléphone : 04 90 90 40 40 - Télécopie : 04 90 95 33 41
contact@mairie-cabannes.fr